FOOTBALL FEMININ à 8

REGLEMENT SPECIFIQUE LSUO Site Toulouse

Loi 1 : Terrain de jeu : longueur 50 à 75 mètres, largeur 45 à 55 mètres. Buts de 6x2 m, mise en place d'une surface de réparation de 13mx26m. Le cercle central à un rayon de 6m. Le point de réparation (pénalty) est placé à 9m.

Loi 2 : Ballon : idem Football à 11.

Loi 3 : Nombre de joueuses: 8 joueuses dont une gardienne de but, plus 5 remplaçantes maximum. Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les remplacées deviennent remplaçantes. Une équipe se présentant à moins de 6 est déclarée forfait.

Loi 4 : Équipement : idem Football à 11, le port des protège-tibias est obligatoire. **Loi 5** : Arbitre : idem Football à 11, un(e) étudiant(e) titulaire du CUA peut arbitrer sous réserve qu'il (elle) connaisse bien les règles spécifiques du Football à 8.

Loi 6 : Arbitres assistants : idem Football à 11.

Loi 7 : Temps de jeu : 2x25 minutes. Pas de prolongations. Tirs au but si nécessaire (règlement idem Football à 11).

Durée de la mi-temps : 5 minutes.

Un temps mort de 1 minute par mi-temps est utilisable par chaque équipe : la durée du temps mort ne fait pas partie du temps de jeu.

Loi 8 : Coup d'envoi et reprise du jeu : les joueuses adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon. Plus de dégagement du GB au pied de volée ou de 1/2 volée: relance à la main, ou au pied après avoir posé le ballon au sol.

Loi 9 : Le ballon en jeu et hors du jeu : idem Football à 11

Loi 10 : But marqué : idem Football à 11

Loi 11 : Hors-jeu : idem Football à 11, à partir de la ligne médiane.

Loi 12 : Fautes et comportements antisportif :

1. Tous les coups francs prévus comme sanctions ou reprises de jeu sont directs.

2. L'arbitre, appréciant la gravité de la faute, peut accorder à l'équipe adverse, soit un coup franc direct, soit un coup de pied de pénalité face au but, à une distance de 13 mètres, lorsqu'une joueuse en dehors de sa propre surface de réparation, mais dans son propre camp :

-> Commet intentionnellement une des 10 fautes référencées dans le coup franc direct (idem Football à 11) ;

-> enfreint avec persistance les Lois du Jeu ;

-> désapprouve par parole ou par geste les décisions de l'Arbitre ;

-> se rend coupable de conduite inconvenante ;

-> tient des propos injurieux ou grossiers ;

-> agit volontairement contre l'esprit du jeu, par exemple en jouant le ballon avec la main pour arrêter une attaque adverse ou en passant un croc en jambe à une adversaire, alors qu'elle se trouve débordée.

3. Toutes les fautes commises intentionnellement dans la zone des 13 mètres par l'équipe qui défend, et passibles d'un coup franc direct, sont sanctionnées par un coup de pied de réparation.

4. Un carton jaune entraîne une exclusion temporaire de 7 minutes.

Loi 13 : Coups francs : tous les coups francs sont directs et la distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

Loi 14 : Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité : point de réparation à 9 mètres. « Un coup de pied de pénalité » peut être ordonné par l'arbitre. Il est exécuté dans les mêmes conditions que le coup de pied de réparation, mais à une distance de 13 mètres de la ligne de but adverse, face au but, sans mur.

Loi 15 : Rentrée de touche : idem Football à 11.

Loi 16 : Coup de pied de but : idem Football à 11.

Loi 17 : Coup de pied de coin : la distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

DEPARTAGE DES EQUIPES EN PHASE DE POULES

En cas d'égalité au classement à l'issue d'une poule, les équipes seront départagées par prise en compte successive des facteurs suivants :

-> Différence de buts particulière (résultat du match entre les équipes concernées) ;

->Différence de buts générale sur l'ensemble des matches de poule ;

-> Nombre de buts marqués sur l'ensemble des matches de poule ;

-> Décompte des cartons sur le nouveau classement effectué (barème : 1 jaune = 1 point, 2 jaunes = 1 rouge = 2 points, 1 rouge direct = 3 points)

-> Tirage au sort.

MATCHES A ELIMINATION DIRECTE (EN PHASES FINALES)

En cas de match nul à l'issue d'un match à élimination directe, une séance de tirs au but aura lieu : série de 3 tirs au but, puis, si le match nul persiste, poursuite des tirs au but en appliquant le principe de la « mort subite » (arrêt au premier écart constaté).